



INSTITUTION

Signature de la Stratégie Territoriale Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD)



Jeudi 23 mai, à l'hôtel de Ville de la mairie de Saint-Molf, Nicolas Criaud, président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, Jean-Pierre Bernard, 11e vice-président à la santé, à la prévention de la délinquance, à l'accessibilité au handicap et à la desserte en numérique et maire de Saint-Molf et les maires des 13 autres communes de l'Agglo ont signé le plan d'actions 2024-2028 de la STSPD.

Publié le 23 mai 2024

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo est **compétente en matière de sécurité et de prévention de la délinquance**. Les élus et les services de l'agglomération travaillent tout au long de l'année avec les partenaires du territoire, institutions, forces de l'ordre, associations, afin de favoriser l'échange d'informations entre les différents acteurs de ces domaines et de contribuer à la définition et la mise en œuvre d'actions au profit des habitants du territoire. Ils travaillent ainsi au sein du **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)**.

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance est une instance obligatoire de l'agglomération depuis la loi de mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, et a été intégré à l'Agglo le 23 avril 2009. **Le CISPD est le cadre de concertation** de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance sur le territoire. Il a notamment comme mission de favoriser **l'échange d'informations** entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés, pour **définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité** et de la tranquillité publique.

Sur le territoire de l'Agglo, depuis 15 ans, cette instance a déjà contribué au développement de nombreux projets autour des 2 thématiques principales qui avaient été choisies pour faire partie du cœur de l'attention : la lutte contre les violences intrafamiliales et la sécurité routière.

En 2022, après 15 ans d'existence, le CISPD de l'Agglo a lancé une nouvelle dynamique et a travaillé pour identifier les nouveaux besoins et enjeux dans ce domaine sur notre territoire. Il en a également profiter pour recréer un réseau fort de partenaires (communes, associations, forces de l'ordre, Etat).

Le diagnostic

Pour que ce diagnostic soit le plus réaliste possible et que notre nouveau plan d'actions soit vraiment utile, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo a lancé **en 2023, une grande consultation** auprès de sa population. **68% des répondants sont satisfaits de la sécurité sur l'agglomération** (moins de 5% ne le sont pas du tout) et **le climat de solidarité est majoritairement reconnu comme positif (67%)**. Il a ensuite permis de dégager les **thématiques dominantes sur l'Agglo** en matière de sécurité :

<https://www.cap-atlantique.fr/informations-transversales/actualites/signature-du-plan-daction-du-cispd-conseil-intercommunal-de-securite-et-de-prevention-de-la-delinquance-24869?>

Les cambriolages

L'insécurité routière : particulièrement les deux-roues motorisés car bien qu'ils ne représentent que **2% du trafic routier, leurs conducteurs font partie des 20% des tués sur la route** (en Loire-Atlantique, ce chiffre atteint les 33%)

Les incivilités estivales : bruit, usages en mer et sur la plage, pickpocket, circulation à vélo et trottinettes

Les problèmes d'addictions et de santé mentale : 1 jeune français sur 2 souffre de troubles anxieux notamment chez les lycéens et 20 personnes sont mortes par suicide (toute population confondue) dont un quart sont des jeunes de moins de 25 ans. **Des problématiques d'addictions fortes notamment en période estivale**

Les violences faites aux femmes et intra-familiales.

La Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2024-2028

C'est donc une **stratégie et un plan d'actions qui répond réellement aux attentes et aux besoins concrets de la population du territoire** qui se concrétise ce 23 mai avec cette signature. Celle-ci **répond également aux enjeux de la stratégie nationale** (lutte contre le rajeunissement de la délinquance, mieux protéger les personnes vulnérables...), tout en **l'adaptant au contexte local**.

La stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance 2024-2028 s'articule sur **3 grands axes de travail** :

- ▶ Axe 1 : Consolider la tranquillité publique et lutter contre **toutes les formes d'incivilités**
- ▶ Axe 2 : **Responsabiliser** les jeunes et les familles et **agir sur les conduites à risque**
- ▶ Axe 3 : Agir en faveur de la **prévention des violences** et de **l'accompagnement des victimes**.

Le **programme d'actions sera mis en place dès le 2^{ème} semestre** de cette année et comporte **13 actions concrètes qui seront portées par l'Agglo, par les communes ou par un des partenaires du CISPD** (forces de l'ordre, associations, services de l'Etat, Education Nationale...), avec :

- ▶ Pour l'axe 1 :
 - prévenir les incivilités estivales en menant une **campagne de sensibilisation auprès des professionnels du tourisme et des vacancier**
 - favoriser la **mise en œuvre durappel à l'ordre solennel**
 - **développer les mesures de réparation** comme les travaux d'intérêt général
 - renforcer les dispositifs de **prévention et de sécurité routière**
 - développer la **participation citoyenne** sur les communes volontaires
 - poursuivre la prévention des cambriolages (**opération tranquillité vacances**) et des vols par ruse ou à la fausse qualité
- ▶ Pour l'axe 2 :
 - organiser la **mise en œuvre d'actions coordonnées** avec la Convention Territoriale Globale et le Contrat Local de Santé (famille, santé, prévention et sécurité)
 - soutenir et promouvoir les dispositifs existants d'engagement ou d'insertion des jeunes (**service national universel, service civique, passeport citoyen ou BAFA**)
 - poursuivre le développement d'actions de sensibilisation pour un **bon usage des réseaux sociaux**
- ▶ Pour l'axe 3 :
 - favoriser le **développement d'un réseau d'acteurs** de la prévention, de l'accès aux droits et de l'accompagnement des victimes
 - mettre en place un **correspondant justice-ville à l'échelle de l'agglomération** pour faciliter les échanges d'information avec le parquet
 - participer à la réflexion du Contrat Local de Santé et développer des **actions en faveur de la santé mentale**
 - signer un **contrat local sur les violences sexistes et sexuelles**.

L'Agglo portera directement 7 de ces actions. Les communes, la Préfecture, Police et Gendarmerie et les établissements scolaires les 6 autres, toujours dans un esprit de collaboration illustré ce 23 mai par la signature conjointe de ce document stratégique.

Les signataires de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance :

- ▶ Président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo
- ▶ Vice-Président délégué à la prévention de la délinquance
- ▶ Les 15 maires de l'agglomération,
- ▶ Sous-Préfet de Saint-Nazaire,
- ▶ Sous-Préfet de Vannes,
- ▶ Procureure de Saint-Nazaire,
- ▶ Direction Académique de l'Éducation nationale,
- ▶ Commissaire de Police,
- ▶ Commandant de Gendarmerie



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëlles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 02 51 75 06 80